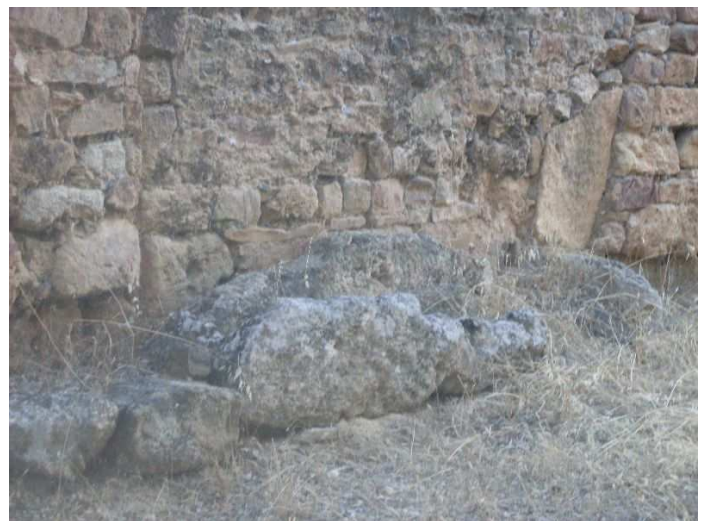


## St Etienne de Trignan



Aujourd'hui les ruines de la chapelle romane de St Etienne de Trignan témoignent de l'époque wisigothique.





*Le sarcophage le plus conservé se trouve devant l'église actuelle, sous la surveillance de tous...*

Chronique par Joseph Gondard – Bulletin de la Société Archéologique de Béziers – 5<sup>ème</sup> série – vol II – 1966

« ... A l'angle d'un mur de soutènement envahi par les ronces, une pierre sculptée fut dégagée par les soins de M Cassou et transportée dans l'église du village... Après examen, elle nous paraît d'époque wisigothique : décorée sur trois faces de motifs assez frustes... C'est, je pense, une imposte ayant appartenu à la chapelle et qui avait servi, à une date inconnue, de support à une croix disparue... »

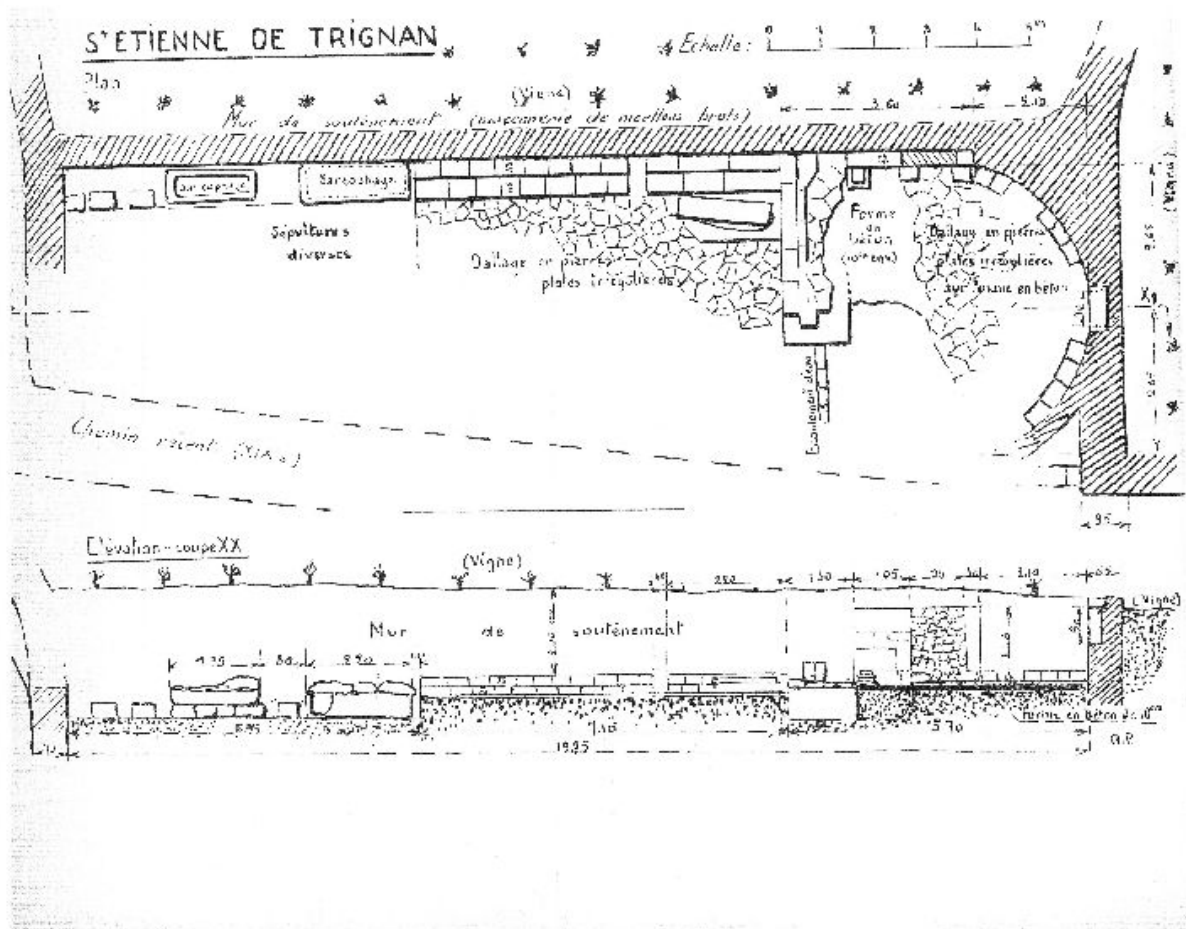
Pendant plusieurs mois, les dimanches après-midi, des travaux eurent lieu avec l'autorisation du maire M Pagès.

« ... La construction n'était pas homogène, avec plusieurs niveaux. Le premier sol recouvert seulement par 30 cm de terre est un niveau wisigothique reposant lui-même sur une couche gallo-romaine... Pour une meilleure compréhension nous diviserons le site en trois parties qui correspondent d'ailleurs, à chaque période d'occupation, à trois utilisations différentes.

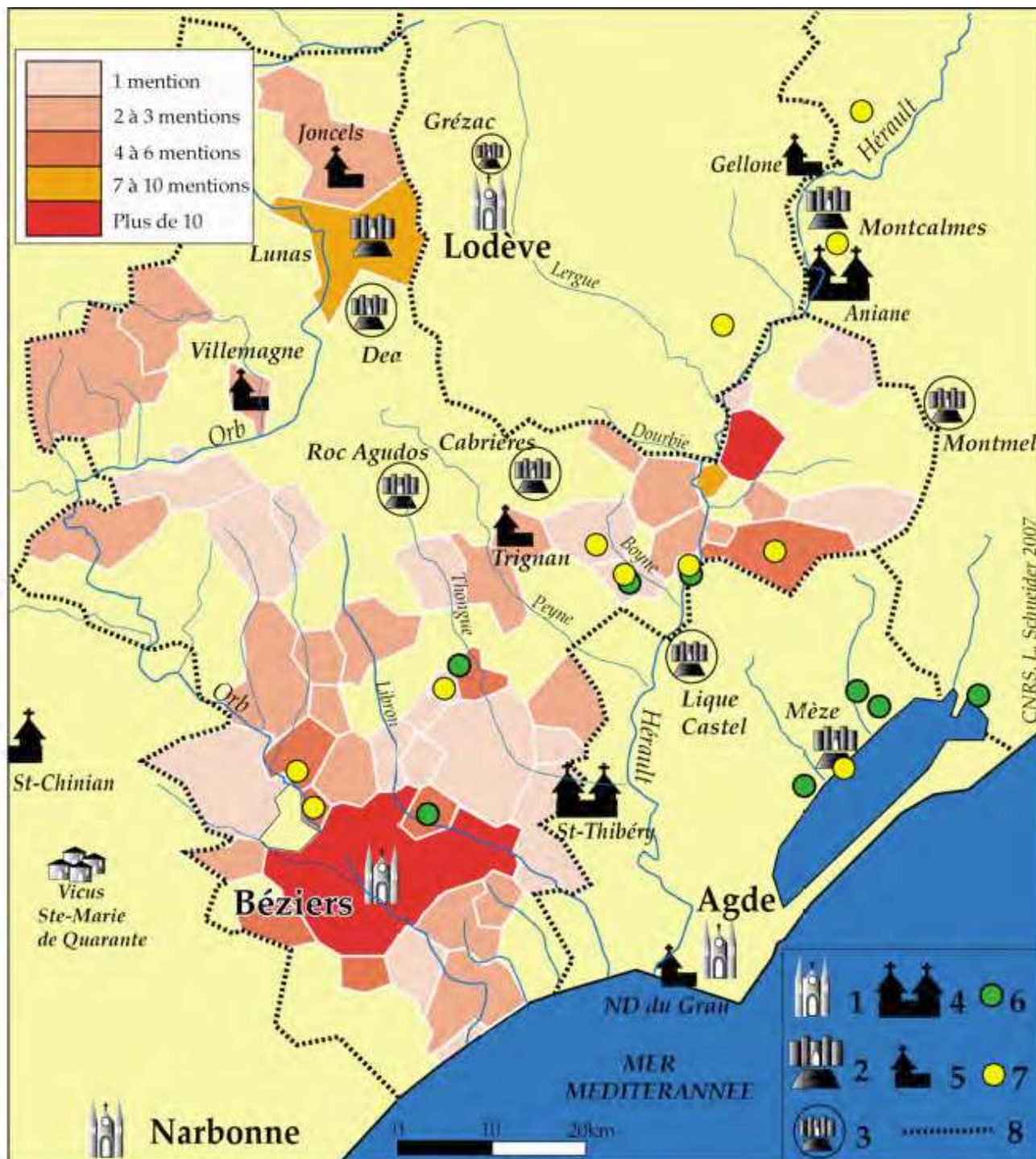
- **L'abside.** C'est la partie circulaire constituée par un mur en petit appareil assez grossier avec mortier. Il est percé d'une petite fenêtre en assez mauvais état. Le sol est en pierres plates irrégulières. La partie rectiligne est constituée d'une part de moellons de calcaire à bain de mortier et d'autre part de grand appareil rectiligne bien posé. Sur le sol un fragment de pilier carré reposant sur une base ornée de deux filets. Enfin, dernier élément : un banc de pierre circulaire imparfaitement conservé, paraissait reposer sur le dallage. En réalité, nous avons pu nous rendre compte en creusant quelque peu dans la partie arrachée pour tracer un chemin que ce banc reposait sur un béton mosaïqué formant cuvette. En contournant le massif de maçonnerie qui délimitait l'abside nous avons trouvé une partie de la canalisation en tuiles rondes qui écoulait ce petit bassin dans le ruisseau en contrebas. L'eau qui l'alimentait provenait d'une source située sur la colline, environ à 200 m du gisement. Il est donc raisonnable de penser que le sanctuaire chrétien a succédé à un lieu de culte païen consacré à une divinité dont nous ne savons rien. Peut-être en relevant les noms des lieux des environs trouverions nous une consonance gallo-romaine évoquant une déesse des eaux.
- Séparée de l'abside par un mur en assez mauvais état **la seconde pièce** est de forme rectangulaire, mais seul le mur du côté nord est complet. Il soutient une terrasse plantée en vigne, sa longueur est de 7,10 m. Sa base est formée de deux assises en moyen appareil comme on peut voir dans toutes les constructions gallo-romaines. Les arêtes sont très vives et les joints très bien faits. Au dessous et jusqu'à 2,50 m c'est une maçonnerie en grès rose assez mal équarri avec des traces de mortier. Le pavement est en grande partie arraché, mais ce qui reste est fait de pierres plates irrégulières. Dans l'angle nord-est un massif de maçonnerie bien tracé, de 1,45 m de large

reste inexpliqué, peut-être l'amorce d'un escalier. Dans l'angle opposé un fragment de mur s'appuie sur les deux assises romaines. Nous pensons qu'il délimite la chapelle chrétienne dont les dimensions seraient alors de 12,80 m sur 5,30 m ce qui semble normal à cette époque-là. On remarquera que le mur sud n'existe pas ; nous avons vainement cherché les fondations et le seuil de la porte...

- **La nécropole.** Nous retrouvons donc cette troisième pièce de 6,95 m de long, un béton mosaïqué assez grossier semblable à celui de l'abside mais parfaitement plat. Sur ce sol, trois sarcophages en place, le quatrième étant celui enlevé il y a quelques années. Deux sont en partie engagés sous le mur de soutènement prouvant ainsi que toute la partie du mur nord qui n'est pas typiquement romaine est de construction moderne servant seulement à établir une terrasse cultivable. Ces sarcophages n'étaient pas la seule forme d'inhumation, nous avons trouvé en effet six autres squelettes dans les anfractuosités du rocher qui constitue le sous-sol de cette pièce. Deux autres tombes très modestes aussi, protégées seulement par une rangée de pierres, recouvertes de plaques de schiste et de calcaire... Trois corps avaient été recouverts ou entourés de chaux et sur deux phalanges d'une même main on peut reconnaître la trace verte laissée par un anneau de bronze. »



« Rappellerai-je enfin qu'à la fin du siècle dernier un labour profond avait mis au jour deux magnifiques marbres romains à quelques centaines de mètres du site de St Etienne. Le premier représentait Jupiter... et le second un empereur barbu perdu puis retrouvé sous le toit d'une maison de Neffîès où on l'avait utilisé... »

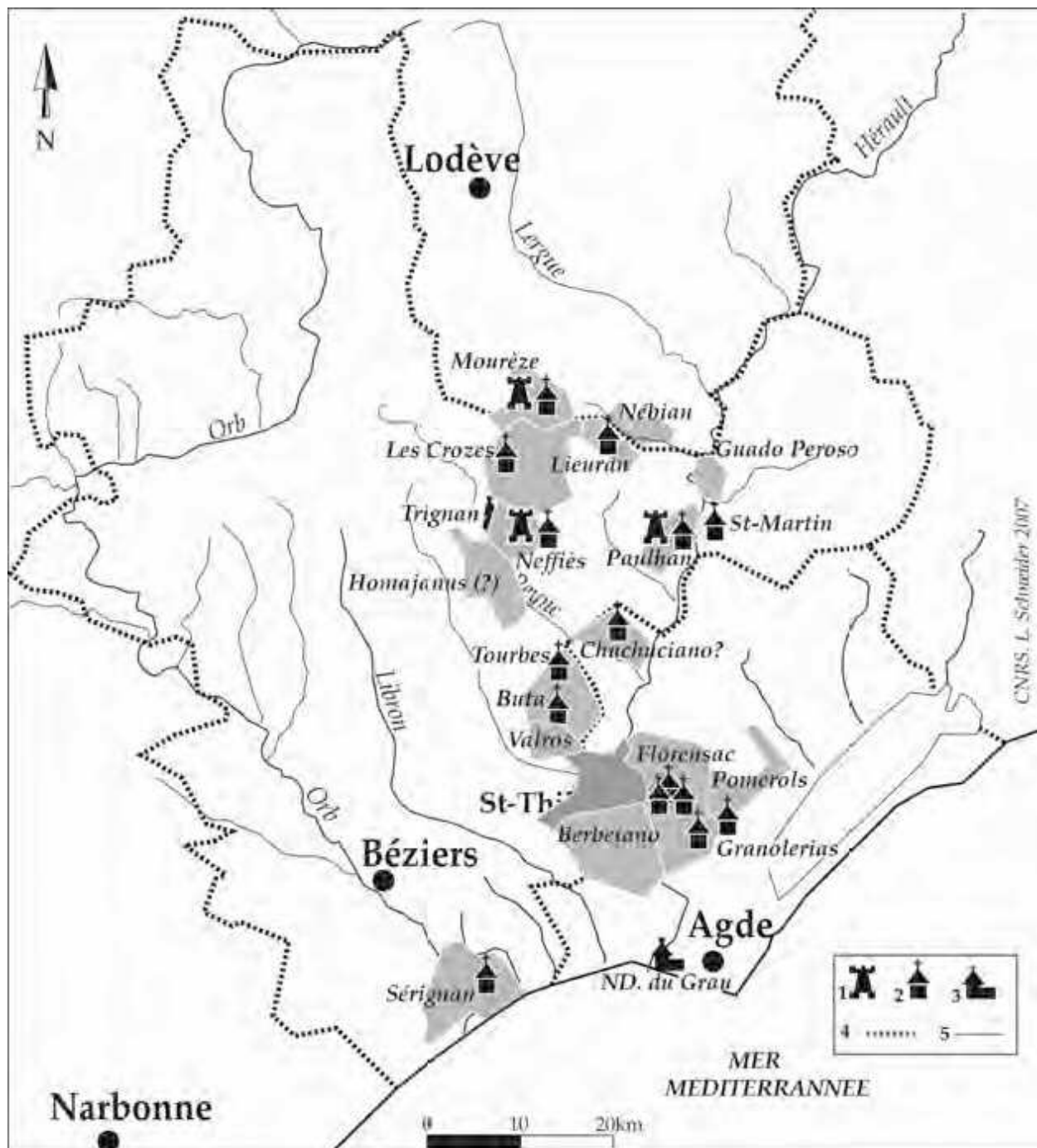


Géographie selon les textes (IXe et Xe s.) du Biterrois

1. Chef-lieu de cité ;
2. *Castrum* antérieur au Xe s. ;
3. Forteresse de l'Antiquité tardive (V-VIIIe s.) ;
4. Centre monastique important ;
5. Centre monastique secondaire ;
6. Zone d'intervention comtale ;
7. Zone d'intervention royale ;
8. Limite de diocèse (d'après les cartes modernes)

Les textes montrent que Trignan est alors un centre monastique secondaire en terre de *Septimanie* (\*)...

« Ce petit pays proprement méditerranéen, est composé d'un ensemble de terres fertiles, entre l'Espagne et l'Italie, où le poids de l'héritage gallo-romain est prépondérant. L'archéologie y révèle l'opulence de centres domaniaux antiques qui ont bien souvent servi de matrice à l'organisation de l'habitat et des terroirs du haut Moyen Âge.



Domaine monastique de Saint-Thibéry d'après la restitution de 990

1. *Castrum* ;
2. Eglise rurale ;
3. Centre monastique secondaire ;
4. Limite de diocèse (d'après les cartes modernes) ;
5. Cours d'eau.

Dans la deuxième partie du Xe siècle, dans le diocèse sont apparus des « espaces périphériques institutionnalisés en territoires politiques avec la création de *vicariae*... Ces zones sont structurées et animées par d'anciens centres de peuplement, forteresses et agglomérations, mais aussi et surtout par des établissements monastiques ruraux... La *vicaria* de Cabrières, *castrum* d'antique fierté, léguant désormais son nom à un district rural comprenant sur ses propres marges un second pôle structurant, *Médilianum/Plevigios*, ancienne agglomération antique de Roujan dotée à la fin de l'Antiquité d'un groupe de sanctuaires. Mais c'est aussi un espace de terres et de sanctuaires monastiques. Saint-Thibéry notamment y était particulièrement bien implanté dans le dernier quart du Xe s. Ses abbés y contrôlaient également de petits centres monastiques secondaires, à l'image de Saint-Étienne de Trignan à Neffies. »

Entre le VIIIe et le Xe siècles, les *Sarrazins* venant par la mer ou d'Espagne, font sentir leur présence. D'autre part, les Francs venus du Nord sous Charles Martel en 737 et pendant les décennies suivantes sèment la destruction dans le Midi (Béziers, Agde, Maguelone, Nîmes). Pépin le Bref assiège et prend Narbonne (752-759)...

L'espace biterrois occupe, au cours des IXe et Xe siècles, une position originale dans cet ensemble géopolitique de la Gothie, appelé aussi Septimanie (\*).

## (\*) Septimanie

... La Septimanie relève, comme l'Austrasie, de ces entités géographiques fondées dans le monde mérovingien, sans référence explicite à une tradition précise. Elle est étroitement associée cependant à l'histoire du royaume des Wisigoths dont elle prolonge le souvenir comme une sorte d'épave jusqu'au seuil du XI<sup>e</sup> s.

Forgé vers 461 par Sidoine Apollinaire pour désigner à l'époque impériale la partie du sol soumis en Gaule à la domination des Wisigoths, l'étymologie du terme reste très incertaine. Dans le champ des possibles, un rapprochement avec le titre romain de Béziers, les *Septimani* de la fondation coloniale, n'est pas à exclure. Le néologisme est repris par Grégoire de Tours avec un sens plus restrictif pour identifier la partie de l'ancienne province romaine de Narbonnaise qui demeura soumise, après 507, au *regnum* des Wisigoths. L'évêque de Tours, par la bouche du roi burgonde Gontran, lui instille un souffle de croisade, testament politique clairement fondé sur une revendication territoriale : " Soumettez d'abord à notre autorité la province de Septimanie, qui est proche des Gaules, car il est indigne que le territoire (*terminus*) de ces horribles Goths s'étende jusqu'à l'intérieur des Gaules ".

Une lettre du pape Jean VIII évoque en 878 une *Septimaniae terram* tandis qu'en 884 un acte du roi Carloman situe le comté de Razès *infra Septimaniam*.

En 888 encore, le roi Eudes qui renouvelle des privilèges et des cessions de fiefs aux moines de Saint-Martin de Mont-Redon dans le Razès situe ce monastère *in Septimania*. Alors qu'une nouvelle forme d'autorité supra comtale incarnée par Bernard Plantevelue, puis à partir de 886 par son fils Guillaume, intègre les honneurs de Gothie et Septimanie dans un nouvel espace, principauté méridionale sans nom, émerge plus distinctement le dessein d'un *regnum*.

Les dernières décennies du IX<sup>e</sup> siècle, sont essentiellement marquées dans les pays de Septimanie par l'émergence du phénomène vicomtal. D'anciennes cités antiques, pourvues d'un siège épiscopal puis d'un siège comtal au moment de l'intégration à l'*imperium*, perdent alors leur royaume septimaniens soumis à un roi lointain servant de cadre identitaire aux forces locales face à l'hégémonie toulousaine d'un côté et mémoire commune d'une " nation gothique mi-hispanique mi-gauloise " de l'autre, telle pourrait être finalement la dialectique des contradictions autour desquelles commencèrent de se déchirer les magnats méridionaux du Xe siècle.

À la fin du Xe siècle, ce *regnum* de Septimanie affiché dans une tradition de fidélité aux rois sacrés carolingiens demeurait tout aussi ambigu que son doublet gothique.

L'ethnique goth renvoyait à une **nation plurielle mal définie, mi-hispanique mi-gauloise**, qui plus est à un royaume dont la capitale avait été déplacée entre Toulouse, Narbonne et Barcelone. **La Septimanie s'identifiait** plus volontiers à un territoire et à une capitale provinciale, **à cette Gaule méditerranéenne** que les Mérovingiens ne cessèrent de convoiter...

Durant ce Xe siècle, ce petit " pays " biterrois apparaît en définitive comme un " bord de monde ", un espace d'influences convergentes qui nourrissaient et fortifiaient sa propre identité. Cet espace biterrois, y présente des caractéristiques originales.

Le développement précoce d'un réseau de tours rurales érigées à proximité de vieux centres domaniaux en représente l'un des éléments essentiels.

L'accueil de plusieurs groupes d'*Hispani* est un autre point marquant de l'histoire de ce territoire maintes fois souligné. Il n'est pas sûr cependant que l'on ait encore suffisamment mesuré la spécificité de ces installations car celles-ci ne s'inscrivaient pas toutes, loin s'en faut, dans l'optique de défrichements ou d'une colonisation des marges du territoire.

Les mieux connues se trouvaient au contraire dans la proximité de la cité et se déployaient sur des sols dont on sait aujourd'hui, à l'image d'Aspiran-Ravanès, qu'ils avaient comporté antérieurement de grands centres domaniaux tardo-romains.

Dans ces secteurs mis en valeur et aménagés depuis l'Antiquité, il s'agissait moins de défricher que d'accorder une nouvelle licence de propriété sur d'anciennes terres domaniales qui devaient être remises en exploitation et (re)habitées.

Le Biterrois de ces riches terres alluviales est semble-t-il le cœur d'un gros marché agricole, en forçant le trait, l'un des principaux greniers de cet espace septimaniens, qui a été relativement épargné par les malheurs du temps.

Finalement, ce Biterrois du Xe siècle, ne paraît pas totalement différent de ce qu'il était déjà à la fin de l'Antiquité. Le parallèle n'est pas tant dans l'insolence antique du luxe des sièges domaniaux alors dotés de thermes et de riches salles d'apparat, mais bien dans l'importance économique de ces terres que contrôlaient assez fermement l'aristocratie provinciale... »